MULTITALENTS M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2015

Myria Asset Management GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs 3

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4

Rapport d'activité 9

Autres informations 12

Rapport certifié du commissaire aux comptes 13

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2015**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank France

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : PWC Sellam, représenté par Monsieur Philippe Chevalier

63 rue de Villiers - 92208 Neuilly sur Seine

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CLASSIFICATION : Diversifiés

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution annuelle

OBJECTIF DE GESTION
Le FCP a pour objectif de valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE
L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes/coupons réinvestis) :

- 25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro.
- 25% Euro Stoxx® : cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro. Il est calculé et publié par Stoxx Limited.
- 25% JPM Emu : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone euro de toutes maturités. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.
- 25% JPM Global : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de tous pays et de toutes maturités. Il est libellé en dollar et converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT
Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zone géographiques.
Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux.
L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

Toutefois :
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence,
- Pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de valoriser le capital.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

  Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

  Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

- **Risque de perte en capital**

  Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- **Risque actions**

  Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé.

  L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

- **Risque de change**

  Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

- **Risque de crédit**

  Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

  L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents et non OCDE**

  La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

- **Risque de taux**

  En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.

  Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

  La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

  Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection

COMPOSITION DE L'ACTIF

- **Les actifs hors dérivés intégrés**
  - Actions et titres donnant accès au capital

    Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription …) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

    Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

    Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

    Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

  - Titres de créances et instruments du marché monétaire

    Le FCP pourra investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

    Les émetteurs des titres détenus relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques. Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30% de l'actif.

La société de gestion applique en outre des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention de titres pour un émetteur non noté ou de rating inférieur à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), ou jugé équivalent par la société de gestion. Elle a, pour le fonds été fixée à 10% maximum de l'actif net sauf décision de la société de gestion qui autoriserait temporairement ou non pour un émetteur une limite plus élevée, ou qui prononcerait une restriction ou exclusion à son encontre.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

- Actions et parts d'OPC
  Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

- **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions, taux et devises. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers.
Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.
Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.
Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net

- **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers.
Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

- **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

- **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net.
Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

- **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**
  Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Changement de société de gestion de tête en 2014.

Afin d'optimiser l'offre proposée à ses clients, l'Union Financière de France a créé une société de gestion dénommée MYRIA Asset Management. Celle-ci assure depuis la fin du second semestre 2014 la gestion d'un ensemble de fonds confié jusqu'alors à d'AVIVA INVESTORS France.

En conséquence, la société MYRIA AM est devenue la société de gestion de tête du fonds MULTITALENTS M, en lieu et place d'AVIVA INVESTORS France, en date du 5 novembre 2014.

MYRIA AM est présidée par Martine Simon Claudel, précédemment Directrice Générale Déléguée du Groupe UFF, et dirigée par Pierre Bismuth, Directeur Général et Responsable des Gestions.

Autres changements survenus

5 novembre 2014 : dénonciation de la délégation financière de AVIVA INVESTORS France, et reprise totale de la gestion par Myria AM.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

Rapport d'activité

Le dernier trimestre 2014 a été marqué par l'accélération de la chute des prix des matières premières et particulièrement ceux du pétrole. En effet, l'or noir a dévissé de plus de 40% et l'or jaune, quant à lui, a eu un comportement erratique, pour finir le trimestre sur une modeste baisse. Du côté des Etats-Unis, la Réserve Fédérale Américaine a annoncé avoir terminé en octobre son programme d'achat d'actifs. En Europe, la rumeur du lancement par Mario Draghi d'un assouplissement quantitatif à l'américaine, se fait de plus en plus insistante. Par voie de conséquence, la croissance économique a été revue à la hausse par le FMI dans les pays importateurs de matières premières et à la baisse dans les pays exportateurs pour l'année 2015. Du côté des pays émergents, la mise en place du Connect, marché intégré qui relie les bourses de Hong-Kong et Shanghai, a été perçu comme une volonté de la part de l'Empire du milieu de continuer à libéraliser ses marchés financiers.
Dans ce contexte, les marchés chinois ont connu une hausse violente des cours des actions (+37% sur le dernier trimestre à Shanghai), très en avance sur les actions américaines. Sur le plan sectoriel, les grands perdants de la période ont été l'énergie et les produits de base et les grands gagnants les secteurs cycliques, les investisseurs intégrant les effets négatifs ou positifs selon les cas de l'effondrement des cours des matières premières dans les comptes des entreprises.

Mouvements du portefeuille sur le trimestre :

Le fonds ayant été récupéré par Myria AM début novembre, une profonde restructuration des actifs a eu lieu sur la période, avec :

- pour les investissements en actions américaines, la souscription des OPCVM JPM US Value et Parvest US Mid, au détriment des gestions Aviva Amérique et Fourpoints America, sortis du portefeuille.
- pour les investissements en actions européennes, la souscription des OPCVM Mandarine Unique, Gallica, Actions France M et Euro-Valeur M, au détriment des fonds Mandarine Valeur, Aviva Investors Actions Euro et Agressor, sortis du portefeuille.
- pour les investissements en actions émergentes, la souscription de l'OPCVM Aberdeen Indian Equity.
- pour les investissements en actions internationales, la souscription de l'OPCVM H2O Multiequities.
- pour les investissements diversifiés, la souscription des OPCVM Rendement Diversifié M et Acatis Gane Value Event Fund, au détriment des fonds BNY Global Return et Invesco Balanced Return Allocation.
- pour les investissements obligataires, la souscription de l'OPCVM H2O Multibonds.

L'année 2015 a débuté avec deux événements majeurs, qui ont été, le 15 janvier, l'abandon surprise mais forcé du peg entre le franc suisse et l'euro conduisant à une revalorisation immédiate de la devise helvète de près de 15% et l'annonce par la BCE le 22 janvier d'une politique monétaire de « quantitative easing » se traduisant par un programme d'achat pour 1140 Mds € de titres obligataires entre mars 2015 et septembre 2016. Ces annonces, couplées à des politiques monétaires extrêmement accommodantes de par le monde, ont contribué à soutenir les marchés qui ont progressé en ligne droite sur le premier trimestre.
Parmi les marchés les plus privilégiés, on trouve une nouvelle fois les actions chinoises qui gagnent encore plus de 15%, tout comme les actions européennes et japonaises, tandis que les actions américaines ont fait du surplace en dollar, gênées à la fois par des considérations climatiques exceptionnelles dans l'est du pays, des grèves durables dans les ports de l'ouest américain et la fermeture de très nombreux puits de forage de pétrole de schiste, minant le secteur de l'énergie. Néanmoins, les décalages de performances économiques ont tiré le dollar vers un plus haut depuis 2003, le billet vert gagnant plus de 12% face à l'euro.

Parallèlement, les marchés obligataires européens s'acclimatent à un environnement inédit : les taux négatifs. En effet, la plupart des obligations de maturités inférieures à 7 ans des pays cœur de la zone Euro offrent des taux de rendement inférieurs à 0%, les investisseurs anticipant des achats massifs de la part de la BCE dans le cadre de son programme d'assouplissement quantitatif. Au 31 mars 2015, les indices obligataires affichent des performances très élevées avec une hausse de près de 15% pour l'Euro MTS 15 ans et plus.

Mouvements du portefeuille sur le trimestre :

- pour les investissements en actions américaines, la souscription de l'OPCVM Clearbridge US Aggressive Growth et le renforcement des investissements réalisés lors du trimestre précédent.
- pour les investissements en actions européennes, la souscription des OPCVM Allianz RCM Europe Equity Growth, Roche Brune Actions, Moneta Multi Caps et F&C European Small Caps et le rachat très partiel de Euro-Valeur M.
- pour les investissements en actions émergentes, la souscription des OPCVM Goldman Sachs India et de Magellan.
- pour les investissements en actions internationales, le renforcement de l'OPCVM H2O Multiequities, au détriment de Aviva Japon, sorti du portefeuille.
- pour les investissements diversifiés, la souscription puis le renforcement de l'OPCVM Aviva Investors Multi Strategies et le renforcement de Carmignac Portfolio Patrimoine, Rendement Diversifié M et de Acatis Gane Value Event Fund, au détriment des fonds Eurose, Carmignac Portfolio Patrimoine et Carmignac Emerging Patrimoine (allégés), BNY Global Return, Invesco Balanced Return Allocation, M&G Global Dividend, sortis du portefeuille.
- pour les investissements obligataires, la souscription de l'OPCVM Tailor Oblig Opportunities et le renforcement de H2O Multibonds, au détriment des fonds Aviva Crédit Europe et Aviva Oblig International, sortis du portefeuille.

Le deuxième trimestre de l'année 2015 s'est avéré beaucoup plus chaotique, et a été pénalisé par tous les excès du premier trimestre. En effet, en Europe, c'est le psychodrame de la zone Euro écrit depuis plusieurs années par les politiques grecs qui a tenu en haleine les marchés financiers. Alors que tout le monde s'attendait à une acceptation rapide du troisième plan de sauvetage du pays par l'Union Européenne, le gouvernement élu en janvier a souhaité tenir ses engagements et a refusé en bloc l'ensemble des propositions faites par les créanciers. Le point d'orgue de ce jeu politique a été sans conteste l'annonce d'un référendum sur les nouveaux efforts à consentir pour obtenir l'aide de la Troïka. On s'est instantanément souvenu que le dernier à avoir proposé un référendum sur un plan de sauvetage grec avait été M. Papandréou, premier ministre qui avait dû démissionner sans pouvoir appeler les Grecs aux urnes.

Toutes les autres nouvelles du trimestre ont été éclipsées par cette crise politique sans précédent au sein des membres de la monnaie unique.

En conséquence, les marchés se sont trouvé de bonnes raisons de corriger les excès du premier trimestre et le marché européen des obligations souveraines de plus de 15 ans a connu un véritable krach, l'indice perdant environ 17% entre le 16 avril et le 30 juin tandis que l'indice global chutait lui de plus de 5%.

Sur les actions, les espoirs engendrés par la baisse des taux et des primes de risque due au QE se sont partiellement envolés avec la résurgence du risque politique. Les marchés actions ont logiquement fini le trimestre sur une baisse de plus de 5% sur l'Eurostoxx, mais avec une explosion de la volatilité due aux atermoiements des Grecs sur leur appartenance à l'Union européenne. Du côté des pays émergents, La Chine a continué de tirer parti du Connect et progresse très fortement sur le trimestre (+14% à Shanghaï et +26% à Shenzhen). Par ailleurs, les actions japonaises continuent sur leur lancée du premier trimestre grâce à des mouvements de réallocation des fonds de retraite au bénéfice des marchés actions.

Enfin, on perçoit un changement de tonalité avec une remontée des cours de pétrole de 45 à 60$ tandis que l'euro se renforce vis-à-vis du dollar avec une parité de 1.12.

Mouvements du portefeuille sur le trimestre :

- pour les investissements en actions américaines, la souscription de l'OPCVM Threadneedle US Smaller Companies.
- pour les investissements en actions européennes, la souscription des OPCVM Moneta Micro Entreprises, Sycomore Francecap, Parvest Equity European Small Caps, Delubac Pricing Power et le renforcement de Roche Brune Europe Actions.
- pour les investissements en actions émergentes, le rachat de l'OPCVM Aberdeen Indian Equity.
- pour les investissements diversifiés, la souscription des OPCVM Emergence M et de DNCA Invest Miura, au détriment de Rendement Diversifié M, Carmignac Portfolio Patrimoine (allégés) et de Carmignac Emerging Patrimoine, sorti du portefeuille.
- pour les investissements obligataires, le renforcement de l'OPCVM Tailor Oblig Opportunities.

Le troisième trimestre 2015 a débuté par un véritablement soulagement. En effet, le Premier Ministre grec, M. Tsipras, fort du résultat du référendum, s'est résolu, après avoir mis de côté la frange la plus radicale de Syriza, à passer un accord avec la Troïka. Néanmoins, le soulagement a été de courte durée. En plein mois d'août, alors que les marchés reprenaient le chemin de la hausse et étaient en passe de revenir sur les plus hauts annuels, la Chine a décidé d'élargir par 3 fois les bornes de fluctuation du yuan contre le dollar US. Ce triple geste a été interprété comme un aveu de ralentissement prononcé de l'économie ce qui a provoqué une chute très brutale des marchés actions mondiaux. En septembre, alors que la communauté financière s'attendait à un relèvement des taux directeurs américains, la Réserve Fédérale y renonçait, évoquant les risques sur la croissance mondiale. Enfin, la fin du trimestre a également été marquée par l'éclatement d'un scandale autour de certains moteurs diesel de Volkswagen, ce qui n'a pas manqué de faire chuter l'ensemble du secteur automobile. Dans un contexte de volatilité exceptionnelle, digne des heures noires de l'année 2011, les emprunts d'Etats ont tout naturellement tiré leur épingle du jeu, les investisseurs préférant la sûreté relative de la signature étatique à tout autre forme de risques. A cet égard, l'euro MTS reprend, sur le trimestre près de 7%, signe de l'aversion aux risques des investisseurs. A contrario, les marchés actions affichent des performances très décevantes sur le trimestre : Shanghai perd plus de 28%, les marchés émergents ensemble baissent de plus de 18%, l'Eurostoxx 50 TR corrige de 600 point soit -9%, et le SP 500 TR -6%.

Mouvements du portefeuille sur le trimestre :

- pour les investissements en actions américaines, la souscription de l'OPCVM SIG Lyrical et le renforcement de Threadneedle American Smaller Companies, au détriment de Parvest Equity US Mid Cap, sorti du portefeuille.
- pour les investissements en actions européennes, la souscription des OPCVM BGF European Value, EVLI Europe et Prévoir Gestion Actions, et le renforcement des OPCVM Actions France M, Euro-Valeur M et Gallica, au détriment de Renaissance Europe et de Allianz RCM Europe Equity Growth, sortis du portefeuille.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2015, le fonds a réalisé une performance de -2,04% sur 12 mois contre 4,91% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur (non audités par le commissaire aux comptes).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le choix des intermédiaires est opéré en fonction de leur compétence particulière dans leur domaine et selon les critères ci-dessous :

- Justification d'agrément par l'autorité compétente pour exercer ses activités
- Données financières et rating disponibles (rating min, K au min 500mln€, Résultat net…)
- Part de marché dans le domaine pour lequel la demande est effectuée
- Qualité de la recherche
- Politique de *best execution*
- Bonne exécution des ordres (liquidité de marché, …)
- Bon dénouement des opérations
- Rapport qualité/prix
- Barème de frais
- Capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs
- Tout autre élément porté à la connaissance du demandeur (presse…)

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

Copier/coller rapport

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2015

MULTITALENTS M
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MULTITALENTS M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €.
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre : 453 541 450 - TVA n° FR 27 453 541 450 - Siret: 453 541 450 00020 - Code APE: 6920 Z.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam

Philippe Chevalier

MULTITALENTS M

COMPTES ANNUELS

30/09/2015

BILAN ACTIF AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**348 865 845,59**	**325 128 340,83**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	*0,00*	*0,00*
Autres titres de créances	*0,00*	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**340 660 268,78**	**324 129 232,05**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	310 783 808,76	324 129 232,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	29 876 460,02	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**8 205 576,81**	**999 108,78**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 205 576,81	999 108,78
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**8 792 098,41**	**23 312 863,16**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**21 498 294,35**
Autres	**8 792 098,41**	**1 814 568,81**
Comptes financiers	**5 668 207,93**	**1 589 771,02**
Liquidités	**5 668 207,93**	**1 589 771,02**
Total de l'actif	**363 326 151,93**	**350 030 975,01**

BILAN PASSIF AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Capitaux propres		
Capital	**338 789 723,10**	**321 681 129,52**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**12 528 847,51**	**5 343 937,92**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-417 184,12**	**-336 087,47**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**350 901 386,49**	**326 688 979,97**
Instruments financiers	**8 205 576,79**	**770 461,74**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**8 205 576,79**	**770 461,74**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 205 576,79	770 461,74
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**4 115 477,18**	**21 758 419,57**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**21 614 331,42**
Autres	**4 115 477,18**	**144 088,15**
Comptes financiers	**103 711,47**	**813 113,73**
Concours bancaires courants	**103 711,47**	**813 113,73**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**363 326 151,93**	**350 030 975,01**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME CME EUR/USD 1214	0,00	20 011 029,70
EUR EUREX EUROS 1214	0,00	9 534 000,00
EUREX EUROSTX1215	86 997 500,00	0,00
MINI NASDA100 1215	18 147 100,74	0,00
S&P500 MINI 1215	15 861 539,15	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2015 PUT 3000	0,00	3 865 354,80
DJ EURO STOXX 50 12/2014 CALL 3350	0,00	3 013 442,92
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME CME EUR/JPY 1214	0,00	10 009 007,32
DJES BANKS 1215	30 840 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	37,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	196 421,66	297 836,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	866 081,88	183 617,48
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**1 062 503,54**	**481 491,20**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11 425,96	5 409,01
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**11 425,96**	**5 409,01**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**1 051 077,58**	**476 082,19**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 460 886,41	807 253,39
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-409 808,83**	**-331 171,20**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 375,29	-4 916,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**-417 184,12**	**-336 087,47**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :
Zone Asie : cours d'ouverture (J)
Zone Europe : cours de clôture (J-1)
Zone Amérique : cours de clôture (J-1)
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.
Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses
contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles
Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
Zone Europe : au cours de compensation de (J –1)
Zone Amérique : au cours de compensation de (J –1).

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

=> *Titres de créance négociables*

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.
Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.
Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.
Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :
Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine.
Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)
Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps
Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :
La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50 % TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote–part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Parts « D »*
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Actif net en début d'exercice	**326 688 979,97**	**306 375 016,31**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	43 043 647,72	11 917 333,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 512 044,46	-17 088 653,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	30 945 041,38	11 198 957,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 877 136,60	-5 995 084,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 982 957,89	1 044 895,26
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-20 357 103,17	-481 816,50
Frais de transactions	-150 493,12	-427 390,39
Différences de change	1 970 650,92	-136 528,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-26 702 573,24	19 983 513,00
Différence d'estimation exercice N	-6 330 815,18	20 371 758,06
Différence d'estimation exercice N-1	-20 371 758,06	-388 245,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 279 268,03	629 908,78
Différence d'estimation exercice N	5 925 576,81	646 308,78
Différence d'estimation exercice N-1	-646 308,78	-16 400,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-409 808,83	-331 171,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**350 901 386,49**	**326 688 979,97**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	121 006 139,89	34,48
TOTAL Opérations de couverture	**121 006 139,89**	**34,48**
Autres opérations		
Actions	30 840 000,00	8,79
TOTAL Autres opérations	**30 840 000,00**	**8,79**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 668 207,93	1,62
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 711,47	0,03
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 668 207,93	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	103 711,47	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	33 048 717,38	9,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 669 190,34	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 427,50	0,00	160,35	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	103 711,47	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	34 008 639,89	9,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2015
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	481 771,84
Dépôts de garantie en espèces	8 310 326,57
Total des créances	**8 792 098,41**
Dettes	
Achats à règlement différé	3 968 400,00
Frais de gestion	147 077,18
Total des dettes	**4 115 477,18**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	36 546,0000	43 043 647,72
Parts rachetées durant l'exercice	-7 539,0000	-8 512 044,46
Solde net des souscriptions/rachats	29 007,0000	34 531 603,26

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 762 863,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	301 976,60

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/09/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			54 975 275,00
	FR0011351659	ACTIONS FRANCE M	7 376 040,00
	LU1074209757	AVIVA MULTI ST TARG RT IEUR	26 942 625,00
	FR0007035761	EURO VALEUR M	5 096 000,00
	FR0007037833	RENDEMENT DIVERSIFIE M	15 560 610,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-417 184,12	-336 087,47
Total	**-417 184,12**	**-336 087,47**

	30/09/2015	30/09/2014
MULTITALENTS M (C ET/OU D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-417 184,12	-336 087,47
Total	**-417 184,12**	**-336 087,47**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 528 847,51	5 343 937,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**12 528 847,51**	**5 343 937,92**

	30/09/2015	30/09/2014
MULTITALENTS M (C ET/OU D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	5 343 937,92
Capitalisation	12 528 847,51	0,00
Total	**12 528 847,51**	**5 343 937,92**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
Actif net Global en EUR	**306 375 016,31**	**326 688 979,97**	**350 901 386,49**
Actif net en EUR	306 375 016,31	326 688 979,97	350 901 386,49
Nombre de titres	305 616,9290	300 498,9290	329 505,9290
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 002,48	1 087,15	1 064,93
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	17,78	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,14	0,00	38,02
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,38	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,51	-1,11	-1,26

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ACATIS - GANE VAL EVENT FD-B	EUR	1 700	24 594 546,00	7,01
TOTAL ALLEMAGNE			**24 594 546,00**	**7,01**
FRANCE				
ACTIONS FRANCE M	EUR	6 000	7 376 040,00	2,10
BEST BUSINESS MODELS IC	EUR	15 000	3 936 150,00	1,12
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	470	6 612 791,90	1,88
EURO VALEUR M	EUR	4 000	5 096 000,00	1,45
EUROSE FCP	EUR	77 000	27 005 440,00	7,71
GALLICA I FCP 4DEC	EUR	76 000	21 482 920,00	6,12
H2O MULTIEQUITIES PART I	EUR	107	11 698 109,91	3,33
MONETA MICRO ENTR C FCP 4D	EUR	12 000,0324	9 313 585,15	2,65
MONETA MULTI CAPS PART C 4D	EUR	116 312	24 154 513,04	6,89
PREVOIR GESTION ACTIONS PART I	EUR	5 560	6 909 245,20	1,97
RENDEMENT DIVERSIFIE M	EUR	17 000	15 560 610,00	4,43
ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS-I	EUR	11 200	12 968 592,00	3,70
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	25 000	10 461 750,00	2,98
TAILOR HIGH YIELD OPPORTUNITIES PARTS I	EUR	85 000	7 765 600,00	2,21
THEAM QUANT EQUITY EUROPE GURU A	EUR	1 420	3 551 505,20	1,01
TOTAL FRANCE			**173 892 852,40**	**49,55**
IRLANDE				
LM CBA US AGG GROWTH-XA-USD	USD	91 000	9 301 015,41	2,65
SIG LYRICAL FUND-I USD	USD	740 000	5 892 580,39	1,68
TOTAL IRLANDE			**15 193 595,80**	**4,33**
LUXEMBOURG				
AVIVA MULTI ST TARG RT IEUR	EUR	250 000	26 942 625,00	7,67
BGF-EURO VAL-$A2	EUR	162 500	10 362 625,00	2,95
FC EUROPEAN SMALLCAP	EUR	700 000	10 234 000,00	2,92
JPM FUNDS US VALUE USD C 3DEC	USD	520 000	9 782 132,36	2,79
LEON.MIURA PARTS I EUR C.4DEC	EUR	164 000	21 106 800,00	6,02
MANDARINE UNIQ. MID SML INST.C.4DEC	EUR	1 060	12 216 097,20	3,48
PAR EQ. EUROPE SML CAP I C.EUR 3DEC	EUR	33 300	6 458 535,00	1,84
TOTAL LUXEMBOURG			**97 102 814,56**	**27,67**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**310 783 808,76**	**88,56**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés				
FINLANDE				
EVLI EUROPE B	EUR	95 803,3756	10 353 470,80	2,95
TOTAL FINLANDE			**10 353 470,80**	**2,95**
LUXEMBOURG				
PICTET TOT RET-AGORA-IEUR	EUR	100 000	11 450 000,00	3,26
TOTAL LUXEMBOURG			**11 450 000,00**	**3,26**
ROYAUME UNI				
AMERICAN SMALLER COMPANIES FUND (US) Z	USD	3 665 000	8 072 989,22	2,30
TOTAL ROYAUME UNI			**8 072 989,22**	**2,30**
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés			**29 876 460,02**	**8,51**
TOTAL Organismes de placement collectif			**340 660 268,78**	**97,07**
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
DJES BANKS 1215	EUR	4 800	-2 280 000,00	-0,65
EUREX EUROSTX1215	EUR	-2 875	6 210 000,00	1,77
MINI NASDA100 1215	USD	-250	1 190 441,87	0,34
S&P500 MINI 1215	USD	-190	805 134,94	0,23
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			**5 925 576,81**	**1,69**
TOTAL Engagements à terme fermes			**5 925 576,81**	**1,69**
TOTAL Instruments financiers à terme			**5 925 576,81**	**1,69**
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en $ us	USD	-2 240 434,09	-1 995 576,81	-0,57
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-3 929 999,98	-3 929 999,98	-1,12
TOTAL Appel de marge			**-5 925 576,79**	**-1,69**
Créances			**8 792 098,41**	**2,51**
Dettes			**-4 115 477,18**	**-1,17**
Comptes financiers			**5 564 496,46**	**1,59**
Actif net			**350 901 386,49**	**100,00**

MULTITALENTS M (C ET/OU D)	**EUR**	**329 505,9290**	**1 064,93**